

Évaluation à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne vu de la perspective du genre

2004/2219(INI) - 24/11/2005

La commission a adopté le rapport d'initiative de Edite ESTRELA (PSE, PT) sur le futur de la Stratégie de Lisbonne quant à la perspective du genre. Le rapport se déclare préoccupé de la persistance des disparités entre les femmes et les hommes, notamment en ce qui concerne l'écart des rémunérations, l'accès à l'emploi, la ségrégation sur le marché du travail, l'accès à l'enseignement post-universitaire et à la formation tout au long de la vie, ainsi que l'accès aux nouvelles technologies et à la société de l'information. Constatant que, dans l'Union européenne élargie, l'écart moyen des rémunérations est de 15 %, mais que, selon les pays, il peut aller jusqu'à 33 %, les députés invitent les États membres à inscrire la réduction de l'écart des rémunérations entre les femmes et les hommes comme «priorité dans leur agenda politique.»

Le rapport souligne également l'importance d'horaires de travail souples afin d'encourager les femmes à travailler et promouvoir l'inclusion sociale. Il souscrit à l'utilisation du télétravail et souligne la nécessité de mettre pleinement en œuvre les objectifs quantifiés pour la mise en place de structures d'accueil comme convenu lors du Conseil européen de Barcelone. En outre, les États membres doivent promouvoir des systèmes adéquats de congés parentaux, organiser des campagnes de sensibilisation ayant pour objectif un investissement plus important des hommes dans le partage équitable des responsabilités familiales et saisir les possibilités qu'offrent l'aménagement souple des horaires de travail et les nouvelles formes d'emploi.

Les députés prient les États membres de ne pas relâcher leurs efforts de modernisation des systèmes de protection sociale en vue de leur adaptation à un cadre dans lequel les femmes seront employées au même degré que les hommes et bénéficieront de droits à pension égaux. Ils réaffirment également qu'il y a lieu de placer l'éducation et la formation tout au long de la vie au cœur de la stratégie de Lisbonne et soulignent la nécessité de renforcer la formation professionnelle des femmes en ce qui concerne les nouvelles technologies. Les États membres doivent promouvoir une orientation scolaire ciblée sur la diversification des choix professionnels des jeunes filles pour leur assurer de meilleures chances sur le marché du travail.

Le rapport déplore que les objectifs de la stratégie de Lisbonne aient principalement été poursuivis par une collaboration entre gouvernements et non par une coopération régionale, locale, éducative, commerciale et sociale. Pour terminer, il souligne l'importance d'associer pleinement le Parlement européen à l'évaluation de la stratégie de Lisbonne quant à la perspective du genre.